

SOLIDARITÉS, AUTONOMIE, HÉBERGEMENT DES SENIORS — **LE DÉPARTEMENT**
SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSIDENCES
AUTONOMIE



© Getty Images

Le Département et l'Assurance Retraite Île-de-France procèdent au lancement de l'appel à candidatures à destination des entreprises et des collectivités, autour de l'Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie (IDRA) : candidatez jusqu'au 31 mars 2024 !

Créé le: 13/11/2023

Dans le cadre du dispositif, lancé par l'Assurance retraite Île-de-France et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) appelé « Initiative pour le développement des résidences autonomes - IDRA », un appel à candidatures est lancé par le Département visant à créer de nouvelles places en résidences autonomie dans le département de la Seine et Marne.

Quel est l'objectif de ce dispositif ?

Grâce à l'attribution d'une subvention d'investissement de l'Assurance retraite Île-de-France, ce projet répondra aux besoins identifiés en développant de nouveaux logements en résidences autonomie sur le territoire. Cet appel à candidatures s'inscrit dans le cadre du Ségur de la Santé.

IDRA, c'est quoi ?

La vocation d'IDRA est de soutenir les opérations de résidences autonomie (construction neuve, transformation, extension d'une résidence autonomie existante) qui répondent à ces exigences :

- Une localisation pertinente et favorable à l'inclusion des personnes et à l'amélioration de l'équité dans l'accès à l'offre ;
- Le développement de partenariats en amont pour inscrire la résidence autonomie dans un continuum d'offres (mutualisation avec d'autres établissements et services, mixité des usages et des partenariats, partenariat Carsat et résidence autonomie) ;
- Un haut niveau de compétence énergétique ;
- L'ouverture possible de la résidence à une diversité de public conformément à la réglementation (personnes âgées, personnes handicapées, étudiants ou jeunes travailleurs).

Vous souhaitez candidater ?

Pour répondre à cet appel à candidature, veuillez remplir le dossier d'inscription en téléchargement ci-dessous et l'envoyer **avant le 31 mars 2024** à l'adresse suivante : autonomie@departement77.fr.

Plus d'informations sur le site de [l'assurance retraite Île-de-France](https://www.lassuranceretraite-idf.fr/home/partenaire/soutenir-financierement-les-projets/lieux-de-vie-collectifs.html) (<https://www.lassuranceretraite-idf.fr/home/partenaire/soutenir-financierement-les-projets/lieux-de-vie-collectifs.html>).

TÉLÉCHARGER



Dossier Candidature IDRA23 Assurance retraite IDF CD77 (2023) docx - 577.62 Ko

(/sites/default/files/media/downloads/231103_dossier-candidature-idra23-assurance-retraite-idf-cd77-vf-1.docx)